

Séances de la Société préhistorique française

Recommandations aux auteurs

- Texte au kilomètre sous Word ou OpenOffice (.doc ; .docx ; .rtf ; .odt)
- À titre indicatif, au maximum 130 000 signes espaces comprises
- Figures en fichiers séparés (un fichier par figure)
- Tableaux en fichiers séparés (un fichier par tableau)
- Titre traduit en anglais
- Légendes des figures et des tableaux seront en français et en anglais et dans un fichier séparé
- Résumé en français et en anglais : de 1 000 à 2 000 signes pour le résumé dans la langue de l'article et de 4 000 à 6 000 signes pour le résumé en anglais ou en français selon la langue de l'article
- Mots-clés en français et en anglais dans la langue de chaque résumé
- Bibliographie aux normes de la SPF
- Coordonnées (nom de l'organisme employeur, ville et pays + rattachement + email) des auteurs en fin d'article

Il est du ressort de l'auteur de s'assurer de la qualité formelle de la langue utilisée et, éventuellement, de prendre en charge les coûts de traduction.

Chaque manuscrit est transmis au responsable de séance qui se charge de le confier à deux rapporteurs au moins. À partir de l'avis des rapporteurs, le responsable de la séance statue sur la recevabilité de l'article et sollicite le cas échéant les auteurs en vue de corrections tant sur la forme que sur le fond en vue de la publication.

REMISE DES MANUSCRITS

Un dossier, portant le nom de l'auteur, regroupera les fichiers séparés suivants :

- texte,
- bibliographie,
- légendes des figures en français et en anglais,
- annexes,
- figures (1 fichier par figure)
- et tableaux (1 fichier par tableau).
- un fichier PDF unique rassemblant l'ensemble de ces fichiers en basse résolution devra également être joint.

l'envoi devra être fait à ces trois adresses électroniques : bspf@cns.fr, Olivier Lemercier et Claire Letourneux

□ Le texte

Les textes seront fournis sous Word ou OpenOffice (.doc ; .docx ; .rtf ; .odt).

Leur taille doit être comprise entre 40 000 et 130 000 signes espaces comprises.

- Corps du texte : Times New Roman, 12 points
- Pas d'enrichissement (gras ou souligné)
- Pas de mise en forme des paragraphes
- Pas de feuilles de style
- Pas de zones de texte
- Pas de sauts de page ni de sauts de section
- Pas de notes de bas de page automatiques
- Pas de numérotation automatique des figures et tableaux
- Ne rien insérer dans l'entête ni dans le pied de page

Dans le texte figureront :

- le titre (en anglais et en français) ;
- le nom des auteurs (prénom et nom) ;

- les résumés : les résumés en français et en anglais sont impératifs ; une troisième langue (allemand, italien ou espagnol) peut être ajoutée en fonction du champ géographique concerné ;
- les mots-clés : 5 à 10 mots-clés en français et en anglais, et de préférence au singulier. La SPF recommande par ailleurs l'utilisation du thésaurus multilingue PACTOLS établi par le réseau FRANTIQU et consultable en ligne : <https://www.frantiq.fr/opentheso/> ;
- le corps du texte : il sera hiérarchisé à l'aide de titres et de sous-titres numérotés manuellement (ne pas utiliser la mise en forme automatique de Word) au format 1.1 ;
- les remerciements : à la fin du texte, avant les notes. Après le passage du manuscrit par le comité de lecture, il est recommandé aux auteurs d'insérer dans ces remerciements une phrase reconnaissant le travail de révision effectué par les rapporteurs ;
- les notes infrapaginales doivent être rares et succinctes. Elles sont numérotées de façon continue, manuellement et non automatiquement sous Word, en chiffres arabes, en gras et en exposant : mot¹, appelées à leur place dans le texte et regroupées en fin d'article (non mises en forme) ;
- coordonnées (nom de l'organisme employeur, ville et pays + rattachement + email) des auteurs en fin d'article.

□ Les illustrations

- Chaque illustration (figure ou tableau) constitue un fichier séparé. Les différentes feuilles d'un même classeur Excel sont à proscrire.
- Les illustrations seront préparées au format imprimable, c'est-à-dire à la taille définitive souhaitée pour publication. Le miroir de page est de : 22 cm de haut maximum pour 8 cm (1 colonne) ou 17 cm (2 colonnes) maximum de large.
- Les illustrations réalisées sous Illustrator seront enregistrées au format ai ou eps ; celles sous Photoshop seront enregistrés en format tif.
- Les photographies seront fournies en haute résolution (soit 600 dpi). Les documents en noir et blanc (dessin au trait), en niveaux de gris ou en couleur seront scannés à 600 dpi (aux dimensions originales).
- Les figures doivent comporter systématiquement une échelle graphique et une orientation.
- Les illustrations sont numérotées de façon continue dans l'ordre où elles sont appelées dans le texte, et sans distinguer figures et photographies. Les appels dans les titres sont à proscrire. Les tableaux font l'objet d'une numérotation propre. Les légendes avec le numéro de référence des figures sont regroupées à part, et non sur les illustrations elles-mêmes. Elles sont traduites en anglais ou en français selon la langue de l'article.
- Les figures sont appelées dans le texte sous la forme : fig. 1 ; fig. 5c ; fig. 11a et 11b ; fig. 4a, 4b et 4c ; fig. 3, n^{os} 9 et 10 ; tabl. 2, en suivant une numérotation continue (par ordre croissant) au fil du texte.

□ Remarque sur la publication des dates radiocarbone

Le BSPF souhaite encourager l'application des recommandations proposées par A. Millard (Millard, 2014 <https://dx.doi.org/10.2458/56.17455>).

Pour toute publication princeps – c'est-à-dire la publication d'une date jusque-là inédite – nous vous demandons donc d'indiquer :

- le code laboratoire ;
- la date BP et l'écart-type donnés par le laboratoire ;
- le type d'échantillon daté (le plus précisément possible) ;
- si possible : méthode de prétraitement appliquée (ultrafiltration, etc.), mesures de contrôle qualité ($\delta^{13}C$, %C, C/N), valeur du ratio $^{12}C/^{13}C$;
- la méthode de calibration : logiciel et courbe utilisés avec leurs références bibliographiques, éventuelles corrections (effet réservoir, etc.), résultat de la calibration, unité utilisée (cal. AD/BC, cal. BP ou cal. b2k) ;
- l'expression « calibration à 1 ou 2 sigma » ne doit pas s'appliquer, on lui préférera l'indication de la probabilité associée (par exemple 68,2 % pour 1 sigma).

En cas de traitement statistique d'une série de résultats, mentionner le logiciel utilisé et si possible le modèle mathématique, ainsi que les références bibliographiques auxquelles se référer. Ces informations pourront être présentées sous la forme de tableau(x).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

□ Présentation de la bibliographie

Avant tout nous tenons à rappeler aux auteurs la nécessité de contrôler avant l'envoi de leur manuscrit la totale adéquation entre les appels et la bibliographie. Tout article qui ne respecterait pas les règles bibliographiques sera automatiquement retourné à ses auteurs avant d'être soumis au comité de lecture.

Toute référence citée en bibliographie doit être appelée dans le texte, les légendes des figures ou les légendes des tableaux, et inversement tout appel doit correspondre à une référence.

□ Appels bibliographiques

Les appels dans le texte doivent se présenter comme suit : entre parenthèses, une virgule entre le nom et la date : (Durand, 1965), (Durand, 1984, p. 24-26).

- s'il y a plusieurs dates pour un même auteur : ajouter « et » entre les dates :

(Durand, 1965 et 1966) ; (Durand, 1965, 1968 et 1970).

- s'il y a des dates identiques, on précisera a, b ... après la date et sans espace :

(Dupont, 1978a).

- si plusieurs auteurs homonymes sont cités, ajouter l'initiale du prénom suivie d'un point.

- si plusieurs auteurs, les appels sont séparés par un point-virgule et organisés dans l'ordre chronologique de publication :

(Martin, 1952 ; Durand, 1965).

- si plusieurs auteurs pour un même titre :

• deux auteurs :

(Dupont et Durand, 1963) ;

• plus de deux auteurs :

(Dupont *et al.*, 1964).

La bibliographie est classée par ordre alphabétique des appels (tous les « Untel *et al.* » à la suite, indépendamment des auteurs associés, selon l'ordre chronologique des parutions).

□ Références bibliographiques

Chaque revue possède ses propres normes, voici donc celles de la SPF. Notez l'usage de virgules et non de points tout au long de la citation, ainsi que l'usage ou non des majuscules.

Dans la bibliographie, citer tous les noms des auteurs (composés en majuscules) et non simplement *et al.*

Téléchargez la feuille de style de la SPF pour les utilisateurs d'EndNote™ c'est [ici](#) et de Zotero [ici](#) :

□ Pour un article

DUPONT J., DURANT G. (1978) – Titre de l'article, *Titre de la revue*, tome, numéro [s'il y en a un], numérotation des pages.

BREUIL H. (1937) – Terrasses et quartzites taillés de la haute vallée de la Garonne, *Bulletin de la Société préhistorique française*, 34, 2, p. 1-27.

□ Pour un livre

DUPONT J., DURANT G. (1978) – *Titre du livre*, lieu d'édition, éditeur (éventuellement titre de la collection, numéro dans la collection), nombre de pages.

GARDIN J.-C. (1979) – *Une archéologie théorique*, Paris, Hachette (L'Esprit critique, 5), 339 p.

□ Pour des actes de colloque

Quand le colloque est désigné par un titre propre, il est inutile de préciser « actes du colloque XX (lieu, date) »

DUPONT J., DURANT G. (1978) – Titre de l'article, *in* P. Nom, P. Nom et P. Nom (dir.), *Titre du colloque*, lieu d'édition, éditeur (éventuellement titre de la collection), pages.

BOURGUIGNON L., DJEMA H., BERTRAN P., LAHAYE C., GUIBERT P. (2008) – Le gisement saalien de Petit-Bost (Neuville, Dordogne) à l'origine du Moustérien d'Aquitaine ?, *in* J. Jaubert, J.-G. Bordes et I. Ortega (dir.), *Les sociétés du Paléolithique dans un grand sud-ouest de la France : nouveaux gisements, nouveaux résultats, nouvelles méthodes*, Paris, Société préhistorique française (Mémoire, 47), p. 41-55.

MOURRE V. (2004) – Le débitage sur enclume au Paléolithique moyen dans le Sud-Ouest de la France, in P. Van Peer, D. Bonjean et P. Semal (dir.), *Le Paléolithique*, Oxford, Archaeopress (BAR International Series, 1239), p. 29-38.

• **S'il n'y a pas de titre de colloque**

DUPONT J., DURANT G. (1978) – Titre de l'article, in P. Nom, P. Nom et P. Nom (dir.), *Actes du x^e colloque XX* (Lieu, date), lieu d'édition, éditeur (éventuellement titre de la collection), pages.

• **S'il n'y a pas d'éditeur scientifique**

DUPONT J., DURANT G. (1978) – Titre de l'article, in *Titre du colloque*, lieu d'édition, éditeur (éventuellement titre de la collection), pages.

• **Si le colloque est un numéro de revue :**

- si numéro spécial ou supplément : ville, éditeur et titre de la revue indiqué comme une collection

DUPONT J., DURANT G. (1978) – Titre de l'article, in J. Martin, L. Thomas et C. Garnier (dir.), *Titre du colloque*, lieu d'édition, éditeur (*Nom de la revue*, num. spéc. no), pages.

- si simple numéro d'une revue : nom de la revue en italique, n°

DUPONT J., DURANT G. (1978) – Titre de l'article, in J. Martin, L. Thomas et C. Garnier (dir.), *Titre du colloque*, *Nom de la revue*, numéro, pages.

• **Si il y a une coédition**

NOIRET P., ENGESSER K., OTTE M. (1998) – Proposition de révision des stades techno- typologiques du Gravettien oriental, in J. Évin et al. (dir.), *Actes du 3^e congrès international 14C et archéologie* (Lyon, 1998), Paris, Société préhistorique française (Mémoire, 26) et Rennes, GMPCA (*Revue d'archéométrie*, supplément 1999), p. 151-155.

□ **Thèses ou mémoires d'université**

DUPONT J. (1985) – *Titre du mémoire ou de la thèse*, thèse de doctorat [ou mémoire de DEA ou de maîtrise ou de master 1 ou 2], université, ville, nombre de pages.

COLONGE D. (1997) – *Le Paléolithique inférieur de la moyenne vallée de l'Arros (Hautes- Pyrénées)*, mémoire de maîtrise, université Toulouse Jean-Jaurès, Toulouse, 140 p.

□ **Rapports d'opération de fouille, DFS, etc.**

DURANT J. (2008) – *Titre du rapport*, rapport final d'opération ou de fouille, opérateur, Service régional de l'archéologie, ville, nombre de pages.

COLONGE D., DELFOUR G., FONDEVILLE C., JARRY M. (2002) – *Raspide 2 (Blagnac, Haute-Garonne)*, rapport final d'opération, INRAP Grand Sud-Ouest, Service régional de l'archéologie, Toulouse 83 p.

MANEN C. (2008) – *Le Tai (Remoulins, Gard)*, rapport de fouille, Service régional de l'archéologie, Montpellier, 104 p.

Les titres dans une autre langue que le français suivent les mêmes règles que les titres français : sans majuscules (sauf aux noms propres).

ANDERS A. (2023) – The first youngsters of a new age: juveniles in the Neolithic of Hungary, in E. Murphy et M. Le Roy (dir.), *Normative, atypical or deviant? Interpreting prehistoric and protohistoric child burial practices*, Oxford, Archaeopress (SSCIP Monograph series), p. 32-55.

NORMES TYPOGRAPHIQUES

□ Abréviations

Certaines sont en italique, d'autres en romain ; attention à l'usage ou non de majuscules, de points, de traits d'union, d'espaces et de certaines lettres placées en exposant : – apr. J.-C., av. J.-C. (avec espace et trait d'union insécables) – BP, cal. BP – ¹⁴C – Dr, M., Mme, Mlle – éd. (éditeur, éditeurs, édition) – *et al.* (avec espace insécable) – etc. (et non etc...) – fig. (figure) – n°, n^{os} : o et os en exposant, et non pas le signe ° (symbole du degré) – par ex. (par exemple) – t. (tome), suppl. (supplément) – tabl. (tableau, mais « *table* » non abrégé en anglais).

Les sigles s'écrivent en capitales et sans points : CNRS, INRAP, ISBN, DEA, BSPF, ÉRAUL... Les nombres : deuxième et second s'abrègent 2^e (et non 2e, 2eme ou 2ème) ; premier : 1^{er} ; première : 1^{re}. On n'écrit pas la « 2e US est noire » mais « la deuxième US est noire ».

La SPF déconseille l'utilisation, en français, des abréviations suivantes : *ca* (*circa*), *cf.*, *i.e.*, *e.g.*, *supra*, *infra*, *ibidem*, *idem*, *op. cit.*

□ Botanique et zoologie

Les noms vernaculaires de taxons (embranchements, classes, ordres, familles, tribus...) porteront une capitale initiale, par ex. : les Monocotylédones, les Caprinés... Les noms vernaculaires d'espèces ou de formes domestiques n'en portent pas, par ex. : l'amidonner, l'homme moderne, le loup, les bovins...

□ Utilisation des majuscules

Les points cardinaux

On mettra une *minuscule* :

- lorsque les noms de points cardinaux sont employés comme adjectif (ex. l'axe nord-sud, l'hémisphère nord), sauf quand ils ont fonction de noms propres géographiques (le pôle Nord ; le cap Nord) ;
- lorsqu'ils sont employés comme substantifs et qu'ils désignent une direction, une situation relative (ex. aller vers le sud, le nord-ouest ; être situé au nord de la Garonne...).

On mettra une *majuscule* quand les points cardinaux désignent une partie du monde, d'un pays ou une région administrative (le Nord de la France ; les pays de l'Est ; les Alpes du Nord, le Sud tunisien) ou qu'ils ont fonction de nom propre (le département du Nord, la mer du Nord).

On abrégera NE, SO, NNE-SSO... (sans point de séparation).

Les noms propres de géographie

Il existe quelques règles mais aussi de nombreuses exceptions. Pour plus de détail, on consultera le Lexique des règles typographiques en usage à l'Imprimerie nationale.

Époques, périodes et subdivisions chronoculturelles

- La Préhistoire, le Paléolithique, le Néolithique ancien, l'âge du Bronze, le Bronze moyen, le premier âge du Fer, le Moyen Âge, le Secondaire (mais l'ère secondaire), le Dernier Maximum glaciaire, l'Avant-Dernier Glaciaire, le Protoaurignacien, le Préchasséen.
- Rappel : quand ils sont employés comme adjectif, paléolithique ou néolithique ou tout autre nom de période prennent une minuscule (un site magdalénien).
- Les siècles sont composés en petites capitales (xvi^e siècle), les millénaires en capitales (III^e millénaire), toujours en chiffres romains.

Exceptions

- débitage Discoïde, Levallois, Quina, etc. ; toute apposition nom commun + Nom propre (poterie Cerny ; racloir Quina).

Organismes, institutions et musées

- Quand les organismes sont des noms communs d'espèce, on met une minuscule ; le nom qui les caractérise prend une majuscule : le conseil général, le conseil municipal, le ministère de la Culture, le Service régional de l'archéologie, l'université Paris 1 (pas de « de » lorsque qu'il y a un numéro après la ville).
- Quand ce sont des organismes uniques, on mettra des majuscules : l'Institut de France, la Bibliothèque nationale, les Archives nationales, l'Académie française, l'Académie des sciences.
- Pour les musées, le mot générique est en minuscule et la spécialité prend la majuscule, sauf lorsqu'il s'agit d'un adjectif : musée de la Marine, mais Musée postal ; musée de l'Homme, musée des Antiquités nationales, musée d'Histoire naturelle...). Une exception (car institution unique) que l'on rencontre souvent : Muséum national d'histoire naturelle.

□ Prénoms

Les prénoms s'écriront au court : Jean-Claude Gardin s'écrira J.-C. Gardin ; Lewis Roberts Binford s'écrira L. R. Binford (espace sans trait d'union pour les prénoms composés non français).

□ Typographie

- Mettre une espace insécable avant les signes : ; ! ? % et », après « et avant et après =, -, +, ±, × (signe de la multiplication et non lettre x)

- Pas d'espace après (ou [, ni avant) ou]
- Majuscules accentuées (Épipaléolithique).
- Usage du trait d'union :
 - possible de le supprimer pour : technocomplexe, typochronologie, chronoculturel, socioculturel, paléoenvironnement ;
 - à maintenir impérativement pour faciliter la lecture lorsque deux voyelles identiques se suivent : centre-européen, etc.
- Expressions d'origine latine ou étrangère, en italique : *a priori*, *a posteriori*, *et al.*... sauf celles passées dans l'usage courant comme tumulus, etc.
- Les parenthèses successives sont interdites : on ne peut pas avoir (fig. 3) (Dupont, 2003), mais (Dupont, 2003 ; ici fig. 3). On ne doit pas écrire la Quina (Charente ; Henri-Martin, 1923), mais la Quina, Charente (Henri-Martin, 1923).